

Ouvrage de protection rapprochée de Lansargues contre les crues de la Viredonne

Annexe 1 : Note technique de présentation du projet

SAFEGE opérant sous la marque SUEZ Consulting N° SIREN : 542 021 829



1. NATURE DU PROJET, Y COMPRIS LES EVENTUELS TRAVAUX DE DEMOLITION

Le projet porte sur la création d'un système d'endiguement visant à la protection contre les inondations des zones en rive gauche en aval de la RD189 et en amont de la RD24 sur la commune de Lansargues (34).

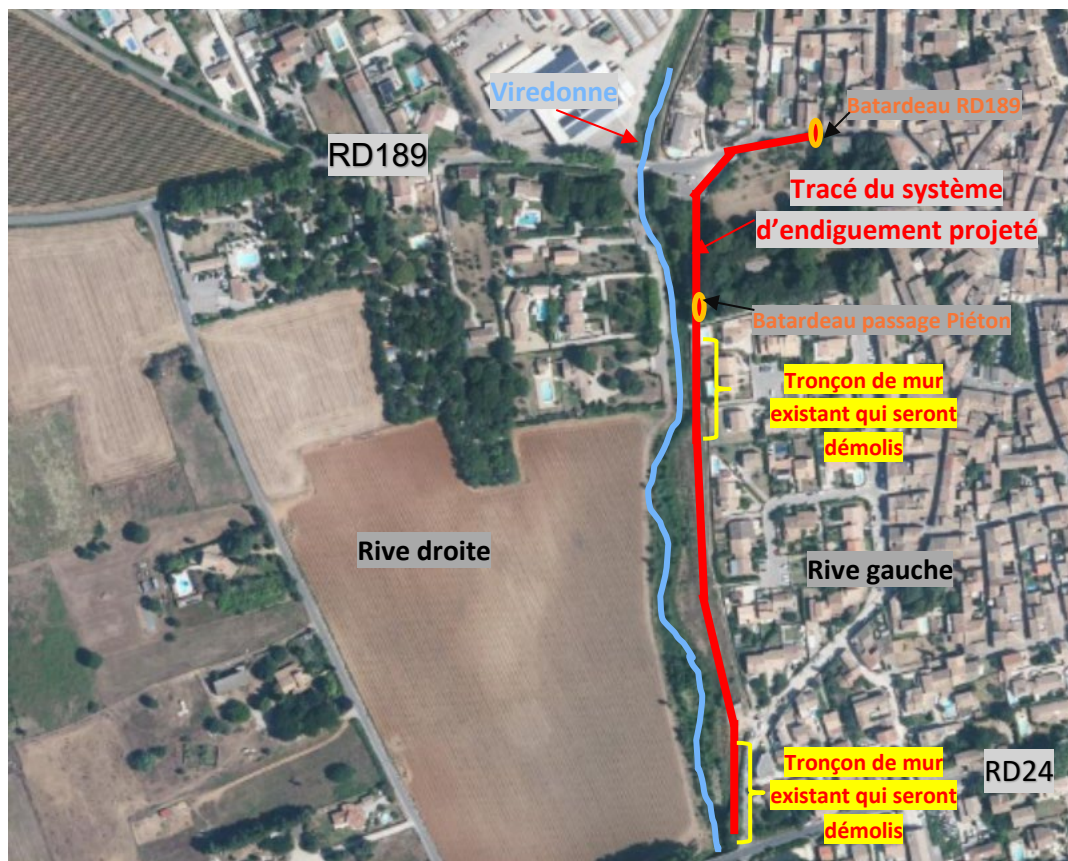


Figure 1 : Vue satellite (extrait Géoportail) – projet

Ce projet intègre alors :

- ☐ La démolition de 2 linéaires de murs sur berges existants ;
- ☐ La construction d'une protection hydraulique (système d'endiguement) en rideau de palplanche et digue en terre, associé à 2 batardeaux pour assurer les fermetures hydrauliques au niveau de la RD189 et d'une rampe piétonne.

Dans le détail :

Le projet de création de système d'endiguement comprend de l'amont vers l'aval :

- Mise en place d'un batardeau sur la RD189,
- Mise en place d'un rideau de palplanches devant le Mur et la rampe piétonne existants, avec intégration d'un batardeau pour passage piéton ;
- Démolition d'un mur existant (mur M1 : 60 ml) et mise en place de palplanche
- Mise en place d'une digue en terre,
- Démolition d'un mur existant (mur M2 : 29 ml) et mise en place de palplanche pour raccordement aval à la RD24.

Les ouvrages sont dimensionnés pour un niveau de protection correspondant au débit de 58 m³/s (crue Q50) en tenant compte d'une revanche de 20 cm pour l'ensemble des ouvrages.



Solution n°4

Batardeau RD189
Mur neuf palplanches devant mur
Durand existant
Batardeau Piéton
Démolition/Reconstruction mur M1
palplanches
Digue en terre
Démolition/Reconstruction mur M2
palplanches

A ce stade de la conception, le parking ci-dessous est validé par la commune pour base vie et installations de chantier. Le stockage se fera également sur le chemin en arrière du remblai digue plus en aval

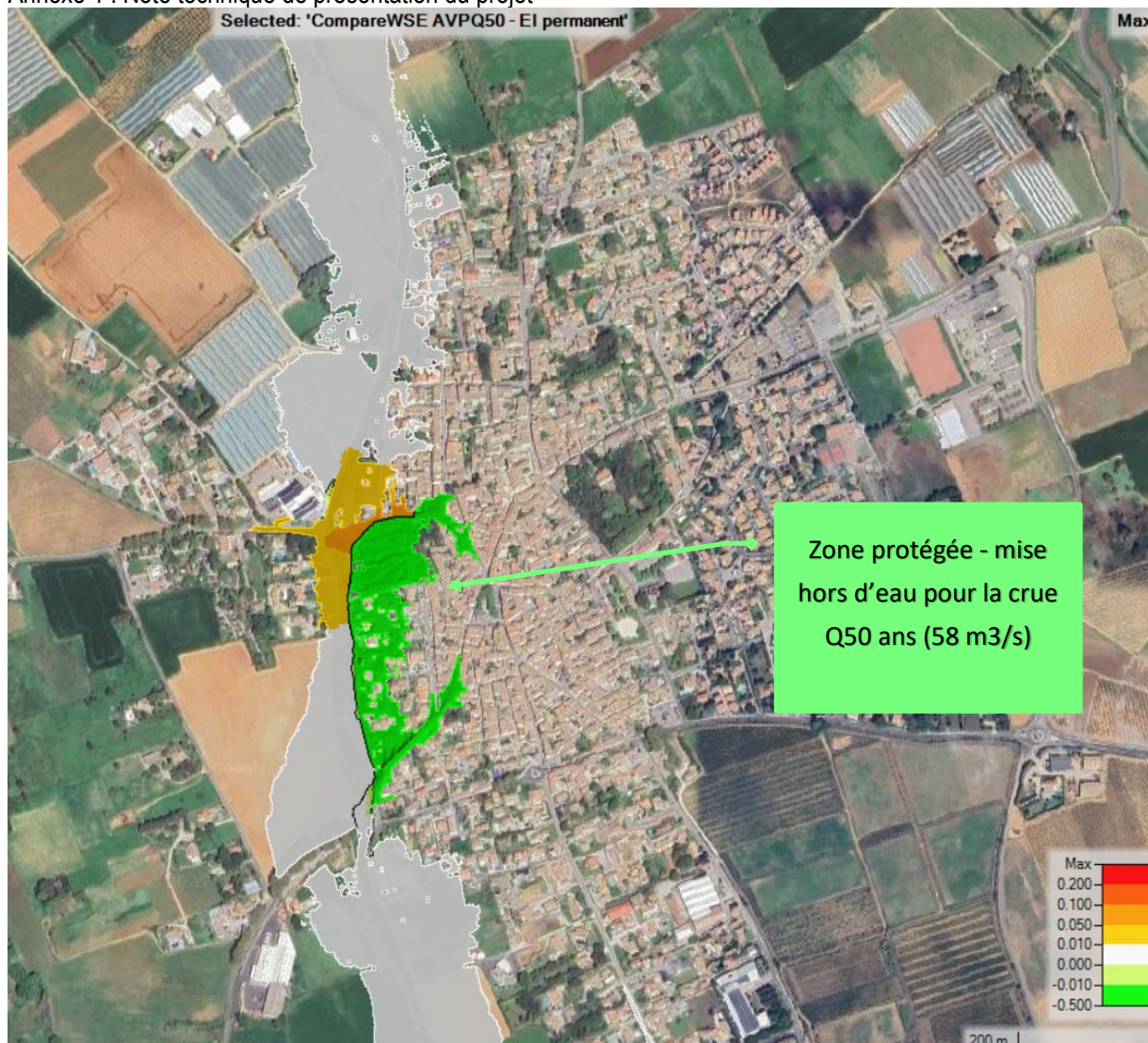


Figure 2 : Impact du projet d'endiguement « Sud » pour Q50ans– Ecart des niveaux d'eau (Etat projet SE_Sud – état actuel)

Les ouvrages sont dimensionnés pour un niveau de protection correspondant au débit de 58 m³/s (crue Q50) en tenant compte d'une revanche de 20 cm pour l'ensemble des ouvrages.

3. DECRIVEZ SOMMAIREMENT LE PROJET

3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux de création du système d'endiguement comprendront de l'amont vers l'aval :

- Phase de mise en place d'un batardeau sur la RD189,
 - ▷ Fondations des appuis par deux semelles micropieux ;
 - ▷ Manutention en alerte de crue.

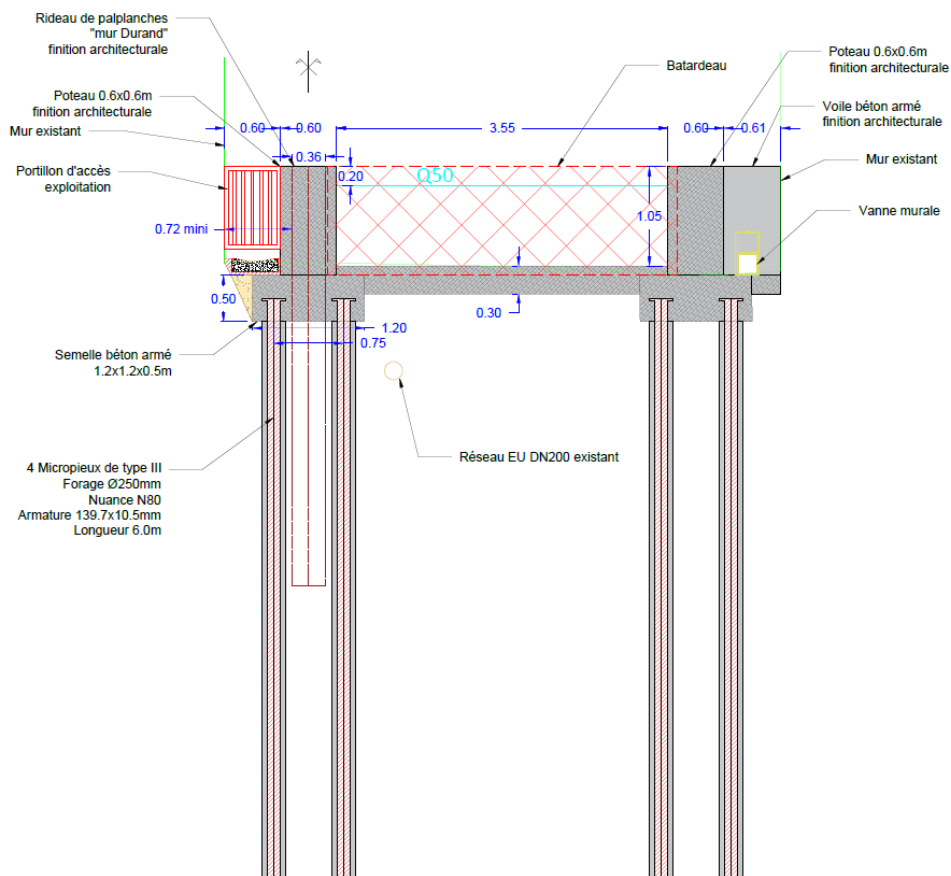


Figure 3 : Batardeau sur la RD189 (AVP SUEZ 2025)

- Mise en place d'un rideau de palplanches devant le Mur et la rampe piétonne existants, avec intégration d'un batardeau pour passage piéton ;
 - ▷ Le sciage de chaussée,
 - ▷ Le battage des palplanches,
 - ▷ La mise en place du parement architectural,
 - ▷ La remise en état de la route.

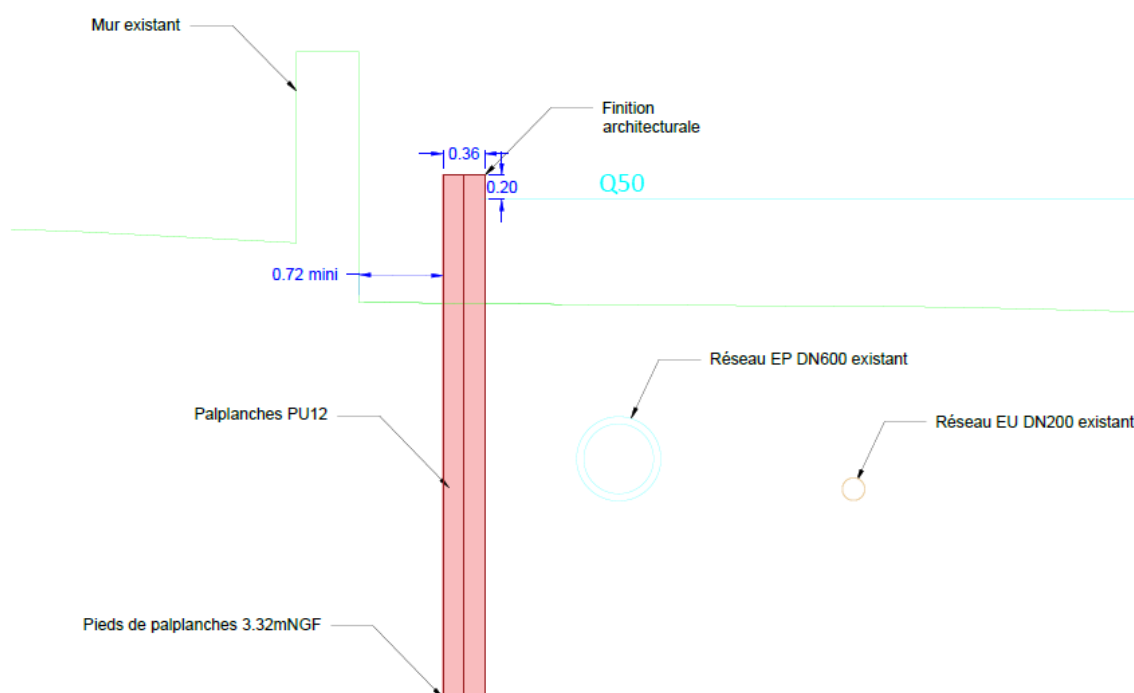


Figure 4 : Rideau de palplanches devant le Mur et la rampe piétonne existants (AVP SUEZ 2025)

- Démolition d'un mur existant (mur M1 : 60 ml) et mise en place de palplanche
 - ▷ La démolition des portions de murs existants,
 - ▷ Le battage des palplanches,
 - ▷ La mise en place du parement architectural,
 - ▷ Le remblaiement.
- Mise en place d'une digue en terre,
 - ▷ Démolition du muret existant,
 - ▷ Terrassement clé d'ancrage,
 - ▷ Réalisation des remblais (y.c protection à la surverse).

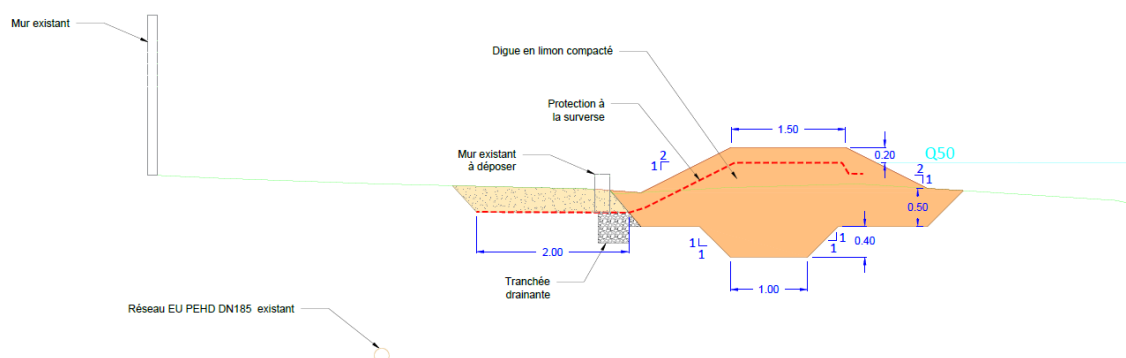


Figure 5 : Digue en terre (AVP SUEZ 2025)

- Démolition d'un mur existant (mur M2 : 29 ml) et mise en place de palplanche pour raccordement aval à la RD24.
 - ▷ Le sciage des trottoirs,
 - ▷ Le battage des palplanches,
 - ▷ La mise en place du parement architectural,
 - ▷ La remise en état de la route.

La durée prévisionnelle des travaux a été estimée à 19 + 8 semaines (5 mois + 2 mois de préparation). Les réseaux seront déviés avant les travaux

3.2 Dans sa phase d'exploitation

La surveillance et l'entretien seront réalisés conformément aux documents d'organisations et aux consignes écrites élaborés Conformément à l'article R.214-122 du Code de l'Environnement (tel que défini à l'article R. 562-18).

En phase exploitation, l'entretien de l'ouvrage réalisé sera le suivant :

- L'entretien de la végétation sur les digues comprendra le fauchage régulier des talus enherbés (le talus amont et talus aval), en crête, mais aussi l'entretien de la végétation aux abords des ouvrages traversants et des dispositifs annexes (sondes, échelles).
- On accordera un soin tout particulier à la suppression de toute apparition de végétation arbustive et arborée.
- L'entretien des tronçons de digue et de leurs abords est à réaliser à une fréquence adaptée selon la vitesse de développement de la végétation, sans pouvoir être inférieure à 1 fois par an.
- Idéalement, l'entretien sera réalisé à l'automne (octobre) afin d'éviter la période de reproduction de l'avifaune.
- Fauchage de la piste en crête régulièrement pour permettre le cheminement sur la digue.
 - 1 tracteur débroussailleuse avec bras équipé à l'avant d'un broyeur forestier ;
 - Au moins 1 ouvrier spécialisé équipé de débroussailleuse thermique et tronçonneuse.
 - Une attention particulière sera également portée sur la prévention des animaux fouisseurs.

En phase exploitation, la surveillance de l'ouvrage sera la suivante :

- Courante : visites techniques, surveillance météorologique, etc ;
- En cas d'évènement : gestion de crise, suivi et visite post-crue, etc...

4. DIMENSIONS ET CARACTERISTIQUES DU PROJET ET SUPERFICIE GLOBALE DE L'OPERATION – PRECISER LES UNITES DE MESURE UTILISEES

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Longueur du système d'endiguement	Environ 500 m
Hauteur minimale du système d'endiguement	0 m
Hauteur maximale du système d'endiguement	De 1.5 m (en aval de la RD189) à 1.7 m (raccordement RD24)
Largeur minimale du système d'endiguement	<50 cm – rideau de palplanche
Largeur maximale du système d'endiguement	Environ 5 m – digue en terre

5. DUREE DES TRAVAUX

Les travaux auront une durée effective de 5 mois, plus 2 mois de préparation.